

# l'Ecuellois

Bulletin d'Informations de la Municipalité d'Ecuelles  
www.mairie-ecuelles.fr

Le mot du Maire :

*En écrivant ces quelques lignes, je suis encore, et je sais que vous êtes comme moi, sous le choc de ce cataclysme qui a ravagé le Sud-Est Asiatique.*

*Il y a une centaine d'années, nous n'aurions rien su de cette catastrophe. Aujourd'hui, les médias, qu'ils soient audiovisuels ou écrits, nous ont rapporté toute l'horreur de cet événement qui a engendré cette solidarité d'une ampleur exceptionnelle.*

*La nature vient de rappeler aux hommes que, malgré leurs avancées technologiques, elle pouvait elle aussi avoir un pouvoir destructeur.*

*S'il est dommage qu'il faille attendre un séisme pour voir l'union sacrée de toutes les nations, il est malgré tout rassurant de savoir qu'elles sont capables d'une telle mobilisation. Si cet élan de générosité s'est fait dans l'urgence, il nous faut garder en mémoire ce que nous avons vu, car cette générosité devra s'exercer sur le long terme pour les pays touchés tant les choses seront longues et difficiles à se remettre en place.*



A Bientôt

Jacques Maréchal

## LES MAISONS ILLUMINEES

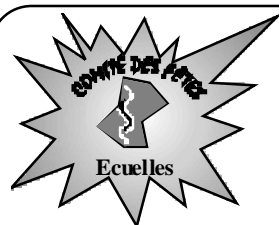
Le Conseil municipal lors de sa dernière réunion a souhaité mettre en valeur les efforts que certains habitants de la commune avaient fait pour illuminer leur maison. Pour cela, il a décidé d'attribuer des prix (en bon d'achat) qui ont été annoncés lors des vœux du Maire le 8 janvier dernier.

Ainsi, sur 35 maisons visitées, les 5 lauréats choisis par le jury ont reçu, pour le premier, un bon de 100 €, 75 € pour le 2<sup>ème</sup>, 50 € pour le 3<sup>ème</sup> et enfin 30 € pour le 4<sup>ème</sup> et le 5<sup>ème</sup>.

Les heureux bénéficiaires ont été :

- 1<sup>er</sup> : Maison Dufour, rue G. Brassens
- 2<sup>ème</sup> : Maison Saraiva, allée des Glaieuls
- 3<sup>ème</sup> : Maison Hautecoeur, rue du Saut du Loup,
- 4<sup>ème</sup> : Maison Nasri, rue du Château d'eau
- 5<sup>ème</sup> : Maison Georges, rue Beauregard

Une initiative que la municipalité compte bien reconduire pour les prochaines fêtes de Noël.



COMITE DES FETES  
Super loto de la St Valentin  
Samedi 12 février à 20h30  
salle Jean Mermoz

## ELECTRICITE – TARIF SOCIAL

En décembre dernier, comme de nombreuses communes en France, la municipalité avait pris un Arrêté interdisant les coupures d'électricité aux plus démunis pendant la période hivernale.

Le Sous préfet nous ayant signalé "l'illégalité" de cet Arrêté, il a fallu, selon la formule consacrée "rapporter l'Arrêté". Ce qui fut fait.

Le directeur de EDF-GDF Seine et Marne, reçu en mairie, a affirmé "*qu'aucun client reconnu comme démuné ne verra son service EDF-GDF interrompu ; le service serait maintenu jusqu'à la fin de l'hiver*". Il a aussi précisé qu'un nouveau service –le tarif de première nécessité- avait été créé et était opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 (voir l'Ecuellois de janvier ou ci-dessous).

Même si l'Arrêté d'Ecuelles et des autres communes n'ont pu être validés, ils ont certainement contribué aux dispositions imposées dans l'urgence à EDF et GDF pour garantir le service public à tous. Ils ont aussi montré le mécontentement des maires face à la "dérive libérale" qu'adoptent ces sociétés de service public dorénavant "privatisées".

### TARIF DE PREMIERE NECESSITE (RAPPEL)

Une tarification spéciale de l'électricité pour les personnes en situation de précarité a été créée. Sous réserve de certaines conditions, les tarifs pratiqués peuvent permettre une réduction pouvant atteindre 50% sur l'abonnement et la consommation d'électricité.

N° Vert : 0 800 333 123 (du lundi au vendredi de 9h à 18h)

## SECOURS POUR L'ASIE

Bravo à cette initiative d'habitants de la commune d'organiser un convoi à destination de l'ambassade du Sri Lanka à Paris.



Après avoir collecté des denrées alimentaires, vêtements, tentes et dons auprès de la population de la commune, et notamment par l'intermédiaire de l'école de Ravanne, les enseignants, les Parents d'élèves et les Restos du Cœur, plus de 50 colis ont été confectionnés à l'intention des sinistrés Sri Lankais.

Partant de la mairie, ce convoi a été salué par Jacques Maréchal qui, par sa présence, affirmait son soutien à

cette action en faveur des sinistrés du Tsunami du 26 décembre dernier qui a tout dévasté dans ces lointaines régions d'Asie du sud-est.

Trois bénévoles de la Croix-Rouge de Moret –MM. Mangala Jayanetti, Pierre de Bigault et Pascal Poiré– ont acheminé ce "trésor" vers l'ambassade du Sri Lanka à Paris qui avait affrété un container pour ses concitoyens.

Sitôt arrivés sur place, les colis furent pris en charge par le personnel de l'ambassade et transférés dans un véhicule en partance pour l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle.

### **VOS DONNS :**

*Habits pour 500 personnes (dont vêtements pour bébés)*

*Nourriture pour 120 bébés (lait et biberon)*

*400 repas pour adultes*

*2 tentes pour 12 personnes et 340 € en espèces*



Cette action fait partie des nombreux autres actes qui ont été réalisés sur la commune.

On rappellera le don de 2650 € octroyé par le Conseil municipal ainsi que l'urne qui est toujours à votre disposition au guichet de la mairie pour recevoir vos dons.



*Départ de la Mairie*



*Ambassade du Sri Lanka à Paris*

**BRAVO ET ENCORE MERCI POUR TOUS CES GESTES DE GENEROSITE ET DE DEVOUEMENT  
EN FAVEUR DE CES POPULATIONS SINISTREES.**

## PERMANENCE ACCUEIL ET RELAIS D'ASSISTANCE MATERNELLE

La permanence Accueil et le Relais Assistantes Maternelles sont des lieux d'accueil et d'informations pour les parents et les Assistantes Maternelles.

Une animatrice accueille les parents qui souhaitent trouver un mode de garde pour leur enfant, les renseigne, les aide dans leurs démarches administratives.

Pour les Assistantes maternelles, le Relais fonctionne comme un lieu d'informations, d'échanges et de soutien. Des temps de jeux et de rencontres sont proposées aux enfants et aux assistantes maternelles.

### Parents

*Vous allez reprendre un travail prochainement et recherchez un mode d'accueil pour votre enfant.*

*Le relais vous propose différents services:*

- Des informations sur les différents modes de garde existants
- Des renseignements sur l'accueil au domicile d'une assistante maternelle
- Les disponibilités des assistantes maternelles
- Des renseignements sur les aides financières
- Des informations sur les démarches administratives: contrat de travail, bulletin de salaire...

### Assistantes maternelles :

*Le relais fonctionne à la fois comme un lieu d'informations, d'échanges et de soutien pour :*

- Des renseignements sur les conditions d'obtention de l'agrément
- Des informations sur les droits et la réglementation
- La mise en relation avec les parents
- Des temps de rencontres et d'échanges
- Le prêt de matériel et de jeux

### Enfants :

*Le relais leur propose :*

- Des temps de jeux pour les enfants âgés de 3 mois à 3 ans, accompagnés de leur assistante maternelle.
- Des animations mensuelles « contes » et « éveil musical »

## PERMANENCES D'ACCUEIL AU PUBLIC

à CHAMPAGNE SUR SEINE, au relais assistantes maternelles

149 place de l'Hôtel de Ville, tél : 01 64 23 14 11

- lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- mardi de 13h30 à 17h30

- jeudi de 8h30 à 12h00
- vendredi de 13h30 à 17h00

à MORET SUR LOING au C.A.C., 2 rue du Clos Blanchet, tél : 01 60 70 27 60

- mardi de 13h30 à 17h30

à ECUELLES à La Maison de l'Orvanne, (depuis le 15 octobre 2004)

Rond point de Charmois, tél : 01 60 70 18 85 ou 06 74 76 58 99

- vendredi de 13h30 à 17h00

## RELAIS - ATELIERS RENCONTRES POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES ET JEUX POUR LES ENFANTS :

à CHAMPAGNE SUR SEINE, Au relais assistantes maternelles

- les mardis et jeudis de 8h30 à 12h00

à VERNEUX LES SABLONS, à l'ancienne école maternelle Alexandre Chevrier - Chemin du Port (06 74 76 58 76)

- le vendredi de 8h30 à 12h00

à MORET SUR LOING, au C.A.C., rue du Clos Blanchet (06 74 76 58 99)

- le mardi de 8h30 à 12h00

à SAINT MAMMES, au 1er étage de la crèche collective (06 74 76 58 99)

- le vendredi de 8h30 à 11h00

à VERNOU LA CELLE SUR SEINE, au local de la Fontaine Martin, rue de la Fontaine Martin (06 74 76 58 99)

- le lundi de 8h30 à 12h00

**ATTENTION : Pendant les vacances scolaires les ateliers jeux seront suspendus et les permanences du public se feront toutes sur le Relais de Champagne sur Seine - tél. : 01 64 23 14 11**

### UNITE D' ACTIONS SOCIALES

Service social DGAAS (ex DASSMA), 1 rue André Thomas, 77875 MONTEREAU CEDEX, Mme TORRES, assistante sociale effectue une permanence, à la maison communale, au Rond point de Charmois, à Ecuelles.

Permanences en février : dates non connues à la rédaction de cet Ecuellois

Les rendez-vous et visites à domicile sont possibles en dehors des permanences, à la demande des usagers.

Renseignements auprès de son secrétariat, tél.: 01 60 57 22 33.

## DATES A RETENIR

ÉCOLES : Samedis libérés, les 5 et 19 février

COMITE DES FETES : Samedi 12 février, Super loto de la Saint Valentin, salle Jean Mermoz, à 20h30

ÉCOLES : Vacances scolaires : du samedi 19 février après la classe au lundi 07 mars au matin

## CONTAINERS A DECHETS

### RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

Afin de limiter les fameux rubans adhésifs fermant les containers suite à des erreurs de tri, vous trouverez ci après des informations transmises par le SMICTOM

### Bac à COUVERCLE JAUNE :

- dans le compartiment "EMBALLAGES" ne doivent se trouver uniquement que : le carton, les journaux et les magazines, les briques alimentaires, les boîtes de conserve et les aérosols, les bouteilles et flacons en plastique. **à Ne pas mettre de sac en plastique, ni de polystyrène.**
- dans le compartiment "VERRE" ne doivent se trouver uniquement que les bouteilles et les pots en verre, sans bouchon, ni couvercle.

### Bac à COUVERCLE MARRON :

- le compartiment "VEGETAUX" est réservé aux petits branchages, aux tontes de gazon, aux fleurs et feuilles mortes. **à Ne pas mettre de pots en terre, de barquettes en plastique, ni de sac en plastique.**
- dans le compartiment "AUTRES DECHETS" ou "A ORDURES MENAGERES", il peut être mis tous les autres emballages en plastique, les ampoules, les restes d'aliments, les emballages trop souillés, les bouteilles d'huile, les couches-culottes, les papiers absorbants, etc. **à Ne pas mettre d'encombrants ni de produits toxiques.**

Et pour terminer, ces quelques rappels :

- sortir les bacs la veille de la collecte,
- les couvercles des bacs doivent être fermés,
- ne pas trop remplir, ni tasser les bacs,
- ne pas déposer de vrac à côté des containers ou sur les couvercles (il ne sera pas collecté), et surtout,
- **ne pas déplacer ou retirer les cloisons.**

## COLLECTE DES DECHETS A ÉCUELLES :

**Bac à couvercle jaune : mercredi,**

**Bac à couvercle marron : mardi et vendredi**

## **ENLEVEMENT "ENCOMBRANTS"** (1m<sup>3</sup> par foyer)

Vendredi 18 février

Les encombrants doivent être déposés la veille du jour de l'enlèvement et ne doivent pas rester sur le trottoir s'ils n'ont pas été ramassés.

Prochain passage : vendredi 18 mars

## **DECHETS TOXIQUES** (2 collectes par mois)

Samedis 5 et 26 février

rue Georges Villette, parking face à la salle J. Mermoz de 16h00 à 18h30.

Prochaines collectes : Samedis 5 et 26 mars

## **SERVICES MUNICIPAUX**

Téléphone Mairie : 01 60 70 55 04

E-mail : mairie-ecuelles@wanadoo.fr

### ACCUEIL TELEPHONIQUE :

Lundi :	de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Mardi au Jeudi :	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Vendredi :	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Samedi :	de 10h00 à 12h00

### ACCUEIL AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

Lundi au Jeudi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
Vendredi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
Samedi :	de 10h00 à 12h00 pour l'état civil.

### URBANISME :

Lundi, Mercredi :	Sur rendez-vous
Mardi, Jeudi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
Vendredi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00.

### AFFAIRES SCOLAIRES :

Lundi, Mercredi :	Sur rendez-vous
Mardi, Jeudi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
Vendredi :	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

### AIDE SOCIALE (CCAS) :

Lundi au Jeudi	de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
Vendredi :	Sur rendez-vous

### PERMANENCES DU SAMEDI :

Le samedi matin, la mairie est ouverte exclusivement pour les actes d'Etat Civil. Un adjoint au maire est toujours présent ce jour là pour d'éventuelles prise de rendez-vous:

5 février	Nadine Viratelle
12 février	Serge Dumant
19 février	Alain Girault
26 février	Nadine Viratelle
5 mars	Jacky Thion

## **Place publique – L'ÉCUELLOIS**

Conception et réalisation : Commission Information et communication  
Directeur de publication : J. MARECHAL - Impression : Mairie